RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

Arrêté du 2 juillet 1985
approuvant l'inscription à l'inventaire
du bâtiment no 401
parcelle no 2617
sis sur la commune de Bernex

LE DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

Vu la proposition d'inscription à l'inventaire, à titre historique et typologique, du bâtiment no 401, sis sur la parcelle no 2617, feuille no 27, du cadastre de la commune de Bernex, inscrit au registre foncier au nom de Monsieur Fritz KUENZI ;

attendu que cette construction, portant la date de 1669, est typique de l'architecture rurale genevoise ;

vu son appartenance à un mas ancien de valeur, très caractéristique ;

attendu que le propriétaire a été invité à communiquer ses observations éventuelles le 15 juin 1983 ;

vu le préavis de la commune du 23 mai 1985 ;

vu le préavis de la commission des monuments, de la nature et des sites du 3 juin 1985 ;

vu, en droit, la loi sur la protection des monuments, de la nature et des sites du 4 juin 1976, articles 7 à 9 ; le règlement d'exécution de ladite loi, articles 16 à 18,

A R R E T E :

Article 1

Le bâtiment no 401, au sens des considérants, est inscrit à l'inventaire des immeubles dignes d'être protégés.

Article 2

Une ampliation du présent arrêté est notifiée au propriétaire.

le Conseiller d'Etat chargé du
département des travaux publics:

Christian GROBET

La présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Conseil d'Etat, conformément au code de procédure administrative, dans les trente jours.

7.392

REPUBLIQUE
ET CANTON DE GENEVE

CADASTRE

Extrait du plan cadastral 27

Reproduction interdite. Les infractions peuvent être poursuivies par voie pénale

Commune de BERNEX

Echelle 1 : 500

N

Route de Chancy

21

1040

1772

903

293

703

7180

295

Chemin

IRC. N

296

7181

7171

300

7173

308

307

7172

2545

968

969

306

310

303

2617

401

7146

7002₂

856

302

304

403

404

402

405

2546

847

2543₂

7100

e

2547

970

970A

301

971

4487

305

2550

2551

4488₁

4500

p 640

p 640

595

np

2548

2549

311

964

316

315

319

7112

317

965

855

p 318

p 318

2554

966

854

845

320

2576₂

2553

605

Creux

497

2563

2565₁

985

846

1774

CADASTRE DE GENEVE